



ENCADRANTS.ES TECHNIQUES

Votre métier a son diplôme

Et nous avons la formation !



Formation ETAIE :
faciliter la mission
d'accompagnement
d'une SIAE

▶ **FORMATION**
▶ **ETAIE** ▶
▶



Fédération
des acteurs de
la solidarité

NOUVELLE-AQUITAINE

Une formation reconnue et certifiante portée par la FAS depuis 1991.

Déjà plus de 100
Personnes formées.



Questions fréquentes

Cette formation est-elle diplômante ?

Oui, ETAIE est une **certification** de niveau IV qui permet de consolider le savoir-faire professionnel lié à l'encadrement technique de salarié.e.s en parcours.

Quel est le rythme ?

Cette formation en **alternance** et ses **4 blocs de compétences modulaires** sont dispensés chaque année. Le.e professionnel.le peut suivre l'ensemble des blocs sur 1 an ou les étaler sur 5 ans pour obtenir son diplôme.

Combien de temps dure-t-elle ?

60 jours divisés en 4 blocs de compétences distincts et indépendants.

Est-elle financée ?

Oui cette formation peut être financée via un OPCO et est éligible au CPF.

Quelles sont les conditions d'accès ?

Avoir **1 an minimum d'expérience** dans la fonction. La formation est ouverte à tous les professionnels de l'IAE et de l'Économie Sociale et Solidaire exerçant une fonction d'encadrant.e technique. **Il est nécessaire d'être motivé et investi** pour atteindre des objectifs identifiés en amont de la formation.

Vous connaissez votre métier, ETAIE valorise et consolide votre savoir-faire et vous permet de prendre toute la mesure de votre rôle auprès des salarié.e.s accompagné.e.s mais aussi au sein de votre structure.

Que va-t-il se passer lors de cette formation ?



Vous allez **affirmer** et **renforcer** vos **compétences**



Poser un autre regard sur votre métier et **changer votre posture professionnelle**



Contribuer à la **qualité de l'accompagnement** des salarié.e.s en parcours



Questionner vos pratiques et les situations rencontrées.



Partager avec vos pairs sur des temps dédiés



Augmenter votre **employabilité**



Profiter de **l'accompagnement** d'une coordinatrice référente **pendant tout le suivi.**



Bénéficier d'un **accompagnement** aux écrits professionnels

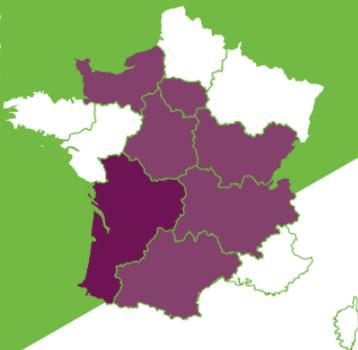
Et plus encore...



La Fédération des Acteurs de la Solidarité nationale porte le titre ETAIE depuis sa création en 1991.

Elle a été conçue par et pour les professionnels de l'Insertion par l'activité économique.

Elle s'est naturellement imposée comme la formation de référence des encadrants.es techniques.



7 régions en France s'investissent et dispensent cette formation pour accompagner au mieux les acteurs du secteur de l'IAE.



Contactez Hannaë !

Elle vous renseigne et vous accompagne



Hannaë BRIOIT

Chargée de formation

Email : formation-na@federationsolidarite.org

Tél. : 07 49 08 70 63



Fédération
des acteurs de
la solidarité

NOUVELLE-AQUITAINE

Fédération des Acteurs de la Solidarité Nouvelle Aquitaine
123, Avenue René Cassagne - 33150 CENON
Tél. : 05 56 32 19 57

www.federationsolidarite.org/nouvelle-aquitaine

POUR QUI ?



Être encadrant.e technique en activité &
Être investi.e et avec des objectifs clairs

L'ESSENTIEL DE LA FORMATION ETAIE



Encadrer des salarié.ées en insertion

**DÉVELOPPEZ
VOTRE LEADERSHIP**



Former des salarié.e.s en situation de production

**VALORISEZ LE MEILLEUR
DE CHACUN**



Participer à la construction des parcours d'insertion

**MISEZ SUR LE RÉSEAU
pour accompagner vos équipes
vers l'autonomie professionnelle**



Organiser et suivre la production

**OBTENEZ LA
BOÎTE À OUTILS
qui équilibre /
facilite votre quotidien**



Alternance



Suivi de la coordinatrice
tout au long de la formation
et pour chacun.



Financement :

Prise en charge possible
par l'OPCO*
la formation est éligible
au CPF*



Obtenez votre diplôme à votre rythme

4 blocs de compétences sur 1 an ou de façon modulaire sur 5 ans pour obtenir le Titre.

Vous construisez le parcours de formation
qui vous convient en commençant par le
bloc qui correspond à vos besoins.

Année 1				Année 2				Année 3				Année 4				Année 5			
1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4

Glossaire :

*OPCO OPérateur de Compétences :
organisme agréé par l'Etat qui aide les
entreprises à accompagner et à favoriser
l'évolution professionnelle des salarié.s par le
biais de la formation continue

* CPF : Compte Personnel de Formation